

## INTERDICTION DE 3 NÉONICOTINOÏDES : NON, LE VOTE DE BRUXELLES NE VA PAS SAUVER LES ABEILLES !

Des néonicotinoïdes viennent d'être interdits par la Commission européenne. Présenté comme une victoire, ce vote ne concerne pourtant que trois molécules sur les sept existantes et permet toujours l'utilisation de néonicotinoïdes dans les serres. Cette décision ne concerne pas non plus les nouvelles générations de tueurs d'abeilles... Pour sauver les abeilles, les interdictions partielles ne suffisent pas : il faut un nouveau modèle agricole.

Le Comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale (SCOPAFF) a voté le vendredi 27 avril 2018 une proposition de la Commission européenne visant à interdire l'usage hors serres de 3 molécules néonicotinoïdes sur les 7 existantes : la clothianidine, l'imidaclopride et le thiaméthoxame, déjà partiellement interdites depuis 2013 en raison de leur dangerosité avérée pour les abeilles et les pollinisateurs sauvages.

**LES NÉONICOTINOÏDES REMPLACÉS PAR D'AUTRES TUEURS D'ABEILLES**  
Cette décision, promise depuis cinq ans déjà, est présentée partout comme un progrès louable, arraché de haute lutte aux intérêts des firmes qui commercialisent ces produits. **Elle ne répond en réalité aucunement aux enjeux sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation massive de ces pesticides dans l'agriculture.**

Il existe sept néonicotinoïdes autorisés actuellement sur tout le territoire européen, et au moins deux nouveaux pesticides tueurs d'abeilles, le sulfoxaflor et le flupyradifurone, dont le mode d'action sur les insectes est semblable à celui des néonicotinoïdes. Interdire l'usage en extérieur de trois molécules seulement **contraint juste les agriculteurs à utiliser massivement les autres molécules disponibles** et les nouveaux pesticides tueurs d'abeilles au moins aussi toxiques pour les pollinisateurs et la biodiversité !



► L'interdiction de trois néonicotinoïdes ne répond pas à l'urgence environnementale liée à l'utilisation massive de pesticides dans l'agriculture. Pour enrayer l'extinction des pollinisateurs, il faut un modèle agricole compatible avec leur survie. (1) (2) (3) (4)

### LES POLLINISATEURS PLUS MENACÉS QUE JAMAIS

Pourtant, les conclusions publiées par l'Agence européenne de sécurité des aliments (EFSA) le 28 février 2018 dénoncent sans appel la dangerosité des néonicotinoïdes pour les pollinisateurs. Et le Parlement européen a voté presque à l'unanimité le 1er mars 2018 en faveur du rapport Erdős sur l'avenir de l'apiculture, appelant la Commission européenne à « agir sur la base du consensus scientifique établi en interdisant les pesticides, et en particulier les néonicotinoïdes et autres insecticides systémiques dont les études démontrent la dangerosité pour la santé des abeilles. »

### IL FAUT D'URGENCE UNE INTERDICTION TOTALE

Pour enrayer réellement le déclin massif des pollinisateurs et l'extinction des espèces dans nos pays, **les Européens n'ont pas d'autre choix que d'interdire de toute urgence la totalité des pesticides tueurs d'abeilles** et de changer de modèle agricole pour le rendre compatible avec la survie des pollinisateurs. Avec votre soutien, POLLINIS se battra jusqu'au bout pour obtenir cette interdiction.

### Nos combats dans les médias

► L'interdiction de 3 molécules néonicotinoïdes n'est pas suffisante pour protéger les pollinisateurs, prévient POLLINIS dans [Le Figaro](#)

► Au micro de [France Inter](#), POLLINIS explique pourquoi le travail des ONG et chercheurs sera mis en danger si la loi secret d'affaires est adoptée en l'état (09:47 à 11:23).

► POLLINIS rédige et signe une tribune dans [Le Monde](#) demandant à restreindre l'application de la loi secret d'affaires aux seuls acteurs économiques concurrentiels.



**Les résultats d'Apiformes, réseau d'observation et de formation sur les pollinisateurs sauvages financé par les sympathisants de POLLINIS, mis à l'honneur dans le Courrier de la nature.**

### CONTRE LES LOBBIES

## Secret des affaires : ne laissons pas l'agrochimie nous bâillonner

Alors que la Commission mixte paritaire s'apprette à voter une loi dangereuse pour le droit à l'information, notamment sur les données liées à la protection de l'environnement, POLLINIS remet au gouvernement la pétition « Stop secret d'affaires » qui a réuni près de 550 000 signatures.

Via une procédure accélérée, le parlement a voté le 18 avril une proposition de loi portant sur les secrets des affaires qui pourrait avoir des implications juridiques, sociales, environnementales et sanitaires graves. Ce texte, qui sera étudié en commission mixte paritaire le 17 mai, est la **transposition d'une directive européenne élaborée par les lobbys des multinationales.**

### SILENCE SUR LES DONNÉES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La définition du secret des affaires est si vaste que n'importe quelle information interne à une entreprise peut désormais être classée dans cette catégorie, qu'il s'agisse d'informations sur les pratiques fiscales des entreprises, de données d'intérêt général relatives à la santé publique ou liées à la protection de l'environnement et à la santé des consommateurs.

### BRANLE-BAS DE COMBAT ET MOBILISATION

En six semaines, POLLINIS – qui s'inquiète déjà de l'opacité qui règne sur les processus d'homologation des pesticides – a co-fondé le collectif « Stop secret d'affaires » qui réunit cinquante organisations, représentants d'ONG, journalistes, lanceurs d'alerte, chercheurs et représentants du personnel.

Ensemble, nous avons publié une tribune dans la presse et diffusé plusieurs interviews vidéos, dont celle que nous a accordée la journaliste Elise Lucet et qui a été vue plus de 3 millions de fois !

Notre pétition pour restreindre le champ d'application du texte aux seules entreprises concurrentes a réuni plus de 550 000 signatures. **Pour faire entendre nos voix, nous avons imprimé ces signatures et les avons remises au gouvernement et au Parlement.** Mais le compteur continue de tourner : si ce n'est pas déjà fait, signez et partagez notre pétition pour défendre notre droit d'être informé.

► [www.stopsecretaffaires.org](#)



► **Envoi de la pétition « Stop secret d'affaires » à l'Élysée, au Sénat, à l'Assemblée Nationale et à Matignon, en vue de la commission mixte paritaire le 17 mai.**

### AVANCÉE DES PROJETS

## Vallée de l'abeille noire : la construction d'un paradis pour les abeilles se poursuit

Rouvrir des milieux abandonnés et y réimplanter des cultures mellifères, avec une floraison abondante et généreuse en nectar pour les pollinisateurs : tel est l'un des défis relevé par La Vallée de l'abeille noire. Soutenu par les sympathisants de POLLINIS, ce projet ambitieux, construit autour de l'abeille locale, prend racine dans les Cévennes et s'attache avec succès à impliquer la population alentour.



► Lucile, chargée de projet de POLLINIS pour La Vallée de l'abeille noire, s'assure du déploiement de cet ambitieux projet agricole et culturel qui doit offrir un écrin aux pollinisateurs, notamment l'abeille noire locale aujourd'hui menacée de disparition.

Pour créer un havre de paix à l'abeille locale, La Vallée de l'abeille noire est en train de relancer des cultures emblématiques des Cévennes, avec l'aide de POLLINIS. Autrefois densément peuplée, la région était également foisonnante de fleurs : immenses châtaigniers de production, vergers paysans, champs de seigle et de sarrasin, pois chiches cultivés en terrasses... **Les paysages soigneusement entretenus fournissent une nourriture abondante et diversifiée aux pollinisateurs.** Mais la déprise agricole a entraîné une fermeture des milieux naturels, réduisant la variété des fleurs disponibles pour les abeilles.

### DES AGRICULTEURS REJOIGNENT L'AVENTURE !

Grâce au soutien des sympathisants de POLLINIS, des champs de sarrasins ont été replantés l'année dernière devant les ruches du Conservatoire et une première récolte a pu être moulue en farine de façon artisanale.

Cette année, trois nouvelles parcelles seront cultivées par des agriculteurs locaux qui ont souhaité se joindre à la création d'un paradis culturel et agricole pour les pollinisateurs. Des semences de pois chiche noir local ont été récupérées pour la prochaine rotation de culture.

### PLANTATION ET GREFFAGE AU VERGER-ÉCOLE

En parallèle, La Vallée de l'abeille noire s'est dotée cet hiver d'un verger conservatoire de fruitiers anciens afin de diversifier les fleurs offertes aux abeilles. Un premier stage de greffe a été organisé au mois de mars, en partenariat avec l'association Vergers de Lozère, pour perpétuer et diffuser techniques et savoir-faire ancestraux. Les participants ont pu s'exercer sur les innombrables porte-greffes sauvages que recèle le site : aubépinés pour les poiriers, merisiers pour les cerisiers, pommiers sauvages... Sous le soleil du printemps, les premiers bourgeons commencent d'ailleurs à se réveiller.

La Vallée de l'abeille noire a été présélectionnée par le Ministère de la transition écologique dans le cadre de « Mon projet pour la planète », un soutien aux projets citoyens pour la protection et la valorisation de la biodiversité. **Votez que le petit paradis que nous construisons ensemble fasse partie des lauréats !**

Une chance unique de faire reconnaître l'importance de sauvegarder l'abeille noire et d'encourager les modèles agricoles favorables aux insectes pollinisateurs.



### PROJET ANTI-FRELON ASIATIQUE

## La région PACA présente notre solution contre le frelon asiatique

Quatre prototypes du dispositif de POLLINIS contre le frelon asiatique pourront être testés pendant un an dans le sud-est de la France. Développés grâce aux dons des sympathisants de l'association, ces appareils de destruction des nids s'inspirent des stratégies de défense des abeilles asiatiques.

En mars dernier, POLLINIS était invitée à Nice par le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre d'un séminaire sur le frelon asiatique. Devant les élus locaux, des chercheurs, des techniciens et des apiculteurs, Hacène, le responsable des projets de l'association, a présenté le dernier prototype du dispositif conçu par l'association. **Entièrement financé par les sympathisants de POLLINIS, cet outil s'inspire des méthodes de défense des abeilles asiatiques** qui s'agglutinent en grappe autour de leur agresseur pour faire monter la température jusqu'à un degré qui le tue.

### DES TESTS DE TERRAIN SUR DES NIDS ACTIFS

En France, la région PACA est l'une de celles qui financent le plus la lutte contre le frelon asiatique. **Elle a demandé à POLLINIS de faire tester quatre prototypes pendant un an par des sociétés locales spécialisées :** une collaboration idéale qui permettra d'affiner le prototype avant la phase de fabrication.

### UN OUTIL PROPRE ET EFFICACE

Muni d'une perche capable de percer une partie tendre du nid et d'injecteur de l'air chaud à haute pression à l'intérieur, cet outil pourrait offrir enfin une alternative écologique aux insecticides et aux pièges



► POLLINIS a présenté son prototype d'un outil de destruction propre et efficace des nids de frelon asiatique à la demande de la région PACA : puissant, léger, facile à monter, il va désormais être testé sur le terrain par des désinsecteurs professionnels.

### non-sélectifs (qui tuent d'autres pollinisateurs) qui sont actuellement utilisés, faute de mieux.

Le dispositif sera renforcé par un drone, pour éviter les risques liés à l'attaque des frelons, et équipé d'un système informatique permettant un suivi et la collecte de données. L'objectif de ce dispositif est de limiter la pression que l'espèce invasive fait peser sur la biodiversité en général, et sur les colonies d'abeilles en particulier.

### POLLINIS EXISTE GRÂCE À VOUS

## Merci pour vos dons et votre soutien

► **Vos messages de soutien après le vote du Parlement européen en faveur d'une protection juridique pour les conservatoires d'abeilles locales (voir article page 3) nous sont allés droit au cœur !**

« Merci à vous, courageuses abeilles de Pollinis, pour votre hardiesse et la magie de votre petit paradis... et de celles à venir ? » **Florence H. Paris 20e**

« Merci à toute l'équipe pour son engagement tenace et brave ! Les gouttes d'eau font les rivières ? Je pensai à vous en installant nos trois ruches d'abeilles noires au printemps dans la Loire Atlantique... » **Denis M.**

« Bonsoir, tardive pour cette réussite ! Malgré l'heure tardive, je n'ai pas pu résister à réveiller mon épouse pour lui annoncer la bonne nouvelle et l'inviter à trinquer avec moi. Tous deux pensionnés, nous pourrions nous permettre une grasse matinée. Car, pour être francs, nous n'y croyions pas tellement, à cette victoire.

Encore reste-t-il évidemment à la faire respecter à partir de maintenant. Croisons les doigts tous ensemble. Youppee ! » **Jean-Paul et Katia V.H.**

« Votre succès est un monument à la nature, aux abeilles qui sont indispensables pour nourrir la communauté ! Quelle fierté de faire partie de votre mouvement. Je suis pensionnée sans grands moyens, mais je suis de tout cœur avec vous ! »

**Nicole D.**

« Retraité âgé de 75 ans, c'est parce que j'ai un essaim d'abeilles travaillieuses dans un trou de mont vieux chêne, que je me suis senti obligé de les défendre. Voilà, c'est fait et c'est gagné » **François M.**

## POLLINIS renforce son équipe !

Diplômée d'un master d'études européennes et internationales, **Margaux** a travaillé dans le développement de structures culturelles, avant de fonder l'association Greeno/Art autour du développement durable. Au sein de POLLINIS, elle assure désormais la coordination administrative et les ressources humaines ainsi que les relations avec les donateurs : « J'ai eu l'envie de mettre mon sens de l'organisation et des relations humaines au service d'une équipe engagée et des donateurs qui font vivre l'association afin de permettre la bonne poursuite de projets qui me semblent nécessaires pour l'avenir de la biodiversité. »



Juriste en droit européen spécialisée en droit animal et titulaire du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat du barreau de Paris, **Marion** a travaillé dans des associations, à la Commission européenne et dans des cabinets d'avocats spécialisés en droit de l'agriculture en France et en Colombie. Elle rejoint l'équipe de POLLINIS comme chargée de plaidoyer au sein des pôles Abeille et Agriculture : « J'ai toujours souhaité utiliser mes compétences juridiques pour influencer positivement la législation environnementale et notre système agricole. Avec POLLINIS j'ai l'opportunité de me battre pour la protection des abeilles. »



Trois stagiaires épaulent également notre petite équipe : **Fanny**, en 3e année de sciences politiques, dispose d'ancienneté dans les dossiers « abeilles locales » ; **Alexandre**, futur développeur, travaille sur une application mobile associée à notre dispositif anti-frelon asiatique ; **Léa**, étudiante en communication, aide à faire passer nos messages avec ses talents de graphiste sur les réseaux sociaux.

### VICTOIRE !

## Les abeilles locales reconnues

Le Parlement européen a voté une reconnaissance juridique qui permet de faire reconnaître pour la première fois l'importance de nos butineuses.

POLLINIS s'est battu tout l'hiver pour obtenir une protection juridique des Conservatoires d'abeilles locales en Europe. Profitant d'un rapport sur l'apiculture de la Commission agricole de l'Union européenne, votre association a obtenu une victoire historique.

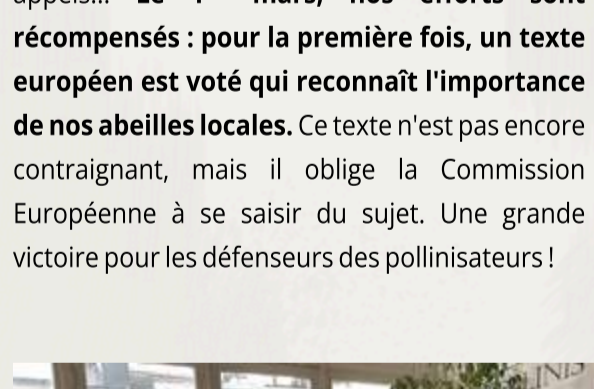
### UNE SALVE ININTERROMPUE D'APPELS ET DE MAILS

La bataille était loin d'être gagnée : en janvier, lors d'un premier vote, la notion de protection « juridique » est expurgée de nos amendements. Pour la réintroduire, il nous faut convaincre 76 eurodéputés... en moins de quatre semaines ! L'équipe mobilise toutes ses forces, contactant un à un les eurodéputés et alertant les associations et les scientifiques européens.

Nous soulignons l'importance de l'enjeu : sauver des abeilles en voie de disparition à cause de l'importation massive d'abeilles moins résistantes et moins adaptées à nos fleurs et nos climats. Première victoire : 87 députés acceptent la réintroduction de notre amendement !

### UN VOTE HISTORIQUE

Reste à obtenir une majorité au Parlement européen. Nous redoublons d'efforts : mails, appels... Le 1<sup>er</sup> mars, nos efforts sont récompensés : pour la première fois, un texte européen est voté qui reconnaît l'importance de nos abeilles locales. Ce texte n'est pas encore contraignant, mais il oblige la Commission Européenne à se saisir du sujet. Une grande victoire pour les défenseurs des pollinisateurs !



► L'équipe de POLLINIS a contacté un à un les eurodéputés pour les convaincre de l'importance de la sauvegarde de nos abeilles locales. (Photo : V. Bourrat/POLLINIS)

► **Protéger l'abeille noire (Apis mellifera mellifera) et les autres races d'abeilles locales** en voie de disparition, et soutenir juridiquement et financièrement le travail indispensable des conservatoires d'abeilles en France, et ailleurs en Europe (notre abeille locale, l'abeille noire).

### JE FAIS UN DON

Vos signatures aux pétitions politiques ont la légitimité indispensable qui nous ouvre les portes des représentants politiques. **Vos dons garantissent à POLLINIS la totale liberté d'action et de parole dont nous avons besoin pour faire pression efficacement sur les décideurs politiques.**

POLLINIS, c'est vous ! Sans votre soutien nous ne pourrions pas lutter à Bruxelles et à Paris pour sauver les abeilles et les pollinisateurs sauvages ; nous ne pourrions pas faire pression sur les responsables politiques pour faire entendre la voix des citoyens, et peser dans la balance face aux intérêts des firmes agrochimiques ; nous ne pourrions pas utiliser contre eux les propres armes des lobbysistes, en passant au crible la réglementation européenne ou en commandant des études scientifiques ; nous n'aurions pas les moyens d'alerter le public et de monter des dossiers de contre-lobbying citoyen pour aller défendre l'intérêt général au cœur des institutions.

### Dans les mois qui viennent, grâce à votre engagement et votre soutien financier, vous, POLLINIS va pouvoir se battre sur plusieurs fronts pour sauver les pollinisateurs :

► s'assurer que l'interdiction totale et pérenne des néonicotinoïdes en France sera réellement appliquée dès le mois de septembre 2018, et de façon pérenne, par le gouvernement actuel ;

► lutter pied à pied à Bruxelles contre les lobbys de l'agrochimie pour étendre l'interdiction des néonicotinoïdes obtenue en France à l'ensemble des pays européens et enrayer à grande échelle le déclin des pollinisateurs ;

► faire ressortir toutes les contradictions et les faiblesses du système européen d'homologation des pesticides pour pouvoir s'opposer efficacement aux nouveaux tueurs d'abeilles à venir ;

► faire connaître et promouvoir les fermes qui ont déjà réussi à produire avec de bons rendements sans aucun pesticide, pour accélérer la transition vers une agriculture respectueuse de la nature et des pollinisateurs dont elle dépend ;

► alerter et mobiliser le plus grand nombre possible de citoyens au déclin massif des pollinisateurs sauvages, et convaincre les responsables politiques de l'impérieuse nécessité de les protéger ;

► protéger l'abeille noire (Apis mellifera mellifera) et les autres races d'abeilles locales en voie de disparition, et soutenir juridiquement et financièrement le travail indispensable des conservatoires d'abeilles en France, et ailleurs en Europe (notre abeille locale, l'abeille noire).

### Pour mener tous ces combats de front, nous avons besoin de votre aide.

**Merci aux plus de 200 000 donateurs qui nous permettent d'agir au quotidien pour sauver les abeilles, et aux 1,4 million de citoyens engagés aux côtés de POLLINIS.**

### SOUTENIR NOS PROJETS

## CRÉER ENSEMBLE DES SANCTUAIRES POUR SAUVER NOS ABEILLES LOCALES

POLLINIS travaille avec des apiculteurs engagés, des chercheurs et des passionnés de l'abeille locale afin de protéger ce qu'il reste encore d'abeilles noires en France en créant des conservatoires, véritables sanctuaires où elles peuvent évoluer et se reproduire naturellement. (Photo : DR)



► POLLINIS travaille à créer des petits paradis pour l'abeille locale peut retrouver sa force et se reproduire naturellement. (Photo : DR)

Il ne suffit pas de se battre pour faire interdire les pesticides tueurs d'abeilles : il faut aussi protéger la riche patrimoine génétique de nos abeilles locales, naturellement résistantes et adaptées à nos fleurs et nos paysages. POLLINIS se lance donc dans un ambitieux projet : repeupler nos territoires en abeilles noires.

### LE RISQUE : L'EXTINCTION DES ABEILLES LOCALES

Installée depuis plus d'un million d'années sur tout le nord-ouest du continent européen, l'abeille noire (Apis mellifera mellifera) est l'abeille endémique de l'hexagone. Comme nombre d'insectes, elle est menacée d'extinction. Attaquée de toutes parts – par les pesticides, la suppression des haies et des friches, les parasites et les agents infectieux, le frelon asiatique... – elle pourrait être rayée de la carte d'ici une quinzaine d'années. En Allemagne, elle a déjà disparu.

### DES SANCTUAIRES POUR LES ABEILLES LOCALES

Mais POLLINIS a peut-être trouvé un moyen d'enrayer son déclin dramatique et préserver son capital génétique unique : la **création de sanctuaires de préservation et la production d'essaims afin de repeupler petit à petit nos territoires** avec cette butineuse exceptionnelle et d'assurer aux générations futures une abeille robuste, ancrée dans son terroir.

Cela nécessite un travail de prise de conscience et de formation auprès des apiculteurs locaux et la transmission d'essaims d'abeilles noires qui leur permettrait d'abandonner les abeilles importées et de revenir à une apiculture plus traditionnelle.

Avec l'aide de Conservatoires de l'abeille noire déjà existants, nous commençons ce minuité travail pour qu'à terme il y ait autant de sanctuaires de sauvegarde que de terroirs en France.

### ACTION CITOYENNE

## Sauver les pollinisateurs sauvages

Abeilles sauvages, papillons, bombyles... POLLINIS organise la mobilisation pour enrayer la disparition des pollinisateurs indispensables et méconnus.

Des chercheurs de Radboud University aux Pays-Bas ont révélé récemment que plus de 75% des insectes ailés ont disparu d'Allemagne en moins de 30 ans et que ces résultats pouvaient être généralisés à tous les pays d'Europe. Les pollinisateurs sauvages se meurent, et avec eux les poissons et les oiseaux qui s'en nourrissent (un tiers en 15 ans)... Sous la pression des ONG comme POLLINIS, les institutions européennes commencent à se préoccuper du problème.

### UNE LISTE DE RECOMMANDATIONS

La Commission a ainsi lancé une « Initiative pour les pollinisateurs » et une consultation publique en février. POLLINIS a encouragé via le réseau Buglife, qui regroupe une dizaine d'associations de protection des invertébrés. Nous avons adressé à la Direction générale de l'Environnement de la Commission européen une liste de recommandations.

### L'AGROCHIMIE EN GROSCHISADE

Parmi les pistes pour tenter d'enrayer l'hécatombe pesticides : interdiction des pesticides tueurs d'abeilles, protection des plantes favorables aux pollinisateurs, reconstitution de leurs habitats... Bien entendu, ce programme ne plait pas aux agrochimistes. Le bras de fer se poursuit.